

## VERSION LATINE

### Rapport établi par Béatrice BAKHOUCHE

Décidément les distiques élégiaques n'ont guère de succès (cf. concours 2002) : la version latine de cette session est en effet une des épreuves d'écrit les plus discriminantes, permettant certes de dégager une tête de concours, mais offrant, en bout de chaîne, une (trop) grande quantité de copies quasiment nulles. Pourtant la thématique du passage n'aurait pas dû surprendre, car la figure du poète qui met en scène sa propre mort est un lieu commun cher aux élégiaques.

Première remarque sur le français : aux fautes d'orthographe (légèrement mais systématiquement sanctionnées) s'ajoute une tendance à la glose, assez souvent présente pour être signalée. Or le premier travail de traduction est, faut-il le rappeler ?, la précision et l'exactitude, et trop d'approximations ont été relevées dans les copies : trop de candidats ignorent, par exemple, que *lassa* (v. 12) “ (être) fatiguée ” ne peut avoir le même sens que “ se fatiguer (de) ” ou “ n'avoir de cesse de ” ; que “ garde-toi de ” (cf. v. 25 *cave*) n'a pas du tout le même sens que “ prends garde à ”. De même, une périphrase latine doit être conservée dans la traduction, ainsi de *Phthii... viri* (v. 22), qui désigne certes Achille mais qui devait être rendue par “ le héros de Phthie ”, ou de *Gallicus... miles* (v. 32), “ le soldat du fleuve Gallus ” ou “ le soldat phrygien ”, etc.

Deuxième remarque sur la culture des candidats qui ont souvent témoigné d'une méconnaissance préjudiciable des *realia*, et spécifiquement ici de l'organisation des rites funéraires (cf. par exemple le *Dictionnaire de la civilisation romaine*, s.v. “ funérailles ”) ; or le poète donne à la femme aimée ses dernières volontés concernant ses funérailles (cf. *funeris acta mei*, v. 2), qui doivent se dérouler en plusieurs temps : d'abord l'exposition (v. 5-6) sur un lit funéraire, puis le cortège qui accompagne le défunt hors de la ville (v. 7-10). L'ensevelissement peut être précédé, comme ici (v. 15-18) de l'incinération, à l'issue de laquelle les cendres sont recueillies dans une urne (cf. v. 16, *parvola testa*), à son tour enterrée dans un tombeau. Dès lors, les “ restes ” du poète ne sauraient être son cadavre, mais ses cendres ! Dans la seconde partie de l'extrait, la plainte du poète s'élargit et la perspective de

la mort – prochaine ou lointaine – est maintenant complétée par une réflexion sur la condition humaine et sur un “ à quoi bon vivre ? ” désabusé. Encore fallait-il, dans ces vers, ne pas prendre Nestor pour un Mathusalem qui aurait vécu trois siècles (cf. v. 30, *tria saecla*), mais pour un grand vieillard qui a connu trois “ générations ” (autre sens de *saeculum* !). Encore fallait-il se souvenir que les Gaulois (cf. v. 32 *Gallicus*) n’avaient rien à faire sous les murs de Troie !

Par ailleurs, le distique élégiaque a plus déconcerté qu’aidé les candidats. Pourtant on pouvait légitimement espérer des candidats à l’Agrégation de lettres classiques la connaissance de la structure syntaxique et métrique de ce groupe de deux vers : chaque distique – c’est-à-dire le groupe hexamètre dactylique suivi de pentamètre dactylique – constitue une unité syntaxique. Même quand la phrase compte plusieurs distiques, il faut traduire ensemble chaque groupe, et bien se garder de les mélanger. D’autre part la scansion de l’hexamètre étant supposée connue, il était hors de doute qu’en isolant les deux syllabes du dernier mètre, les trois précédentes sont nécessairement un dactyle (dactyle 5<sup>e</sup>), ce qui permettait d’analyser facilement *pompa* (v. 9), *lacerata* (v. 11), *horrida* (v. 19) et *fama* (v. 21) comme des nominatifs. La scansion est encore plus simple dans le pentamètre dactylique constitué en hémistiches de deux dactyles suivis d’une longue. Si, dans le premier hémistiche, les dactyles peuvent subir les mêmes substitutions que dans l’hexamètre, la seconde partie du pentamètre est toujours pure. D’où *querela* (v. 4), *nixa* (v. 6), *testa* (v. 16), *umbra* (v. 18), *cana* (v. 24), *terra* (v. 26), *una* (v. 28), *sera* (v. 34), mais aussi *longa* (v. 3) ou *tuba* (v. 4) sont à analyser également comme des nominatifs.

Dans le même ordre d’idée, il faut être vigilant à la mise en forme du texte : une ponctuation forte (comme deux points, un point-virgule ou un point) sépare deux unités de sens. De même, v. 31-34, le point d’interrogation, inséré typographiquement dans les paroles prêtées à Nestor, ne portait pas sur l’ensemble de la phrase. Dès lors, le *cui* initial ne pouvait être un interrogatif (il ne pouvait l’être dans tous les cas, car ce datif n’avait de fonction qu’au sein de l’hypothétique *si... minuisset*) mais tout simplement un relatif de liaison.

Sur le plan grammatical, la morphologie et la syntaxe du subjonctif en phrase simple ne sont pas toujours bien maîtrisées. La série de subjonctifs qui faisaient suite à l’impératif du v. 2, *accipe quae serves funeris acta mei*, étaient nécessairement des subjonctifs d’ordre, et pas des potentiels, encore moins des subjonctifs de souhait. *Spatietur* (v. 3), *sternatur* (v. 5), *accipiat* (v. 15), *servetur* (v. 29) ne pouvaient être analysés comme des futurs ; il n’y avait aucune

ambiguïté sur la morphologie. Seul *feram* (v. 10) pouvait être traduit comme un futur ou un subjonctif présent. Si *claudet* (v. 1), *sequeris* (v. 11), *pones* (v. 13), *dabitur* (v. 14), *notescet* (v. 21), *venies* (v. 23) sont incontestablement des futurs, *nec fueris* pouvait être analysé comme un futur antérieur ou un subjonctif parfait, mais le contexte et la négation permettaient d’opter pour l’expression de la défense. De même *veni* (v. 24) pouvait être pris pour un parfait 1<sup>ère</sup> pers. du singulier mais, outre que la phrase n’aurait eu aucun sens, la scansion de *cana* (cf. plus haut) obligeait à donner un sujet féminin et à faire donc de *veni* un impératif. Quant à *diceris* (... *vocitasse... isse*) au v. 40, ce ne peut être qu’une seconde personne du singulier au présent (ou au futur) passif dans une structure syntaxique du genre *Homerus dicitur caecus fuisse*. Devrait-il être besoin de rappeler que les formes passives des verbes déponents ont un sens actif : cf. v. 25 *sis... aspernata* (et dans ce vers, *sis* ne saurait avoir le sens de “ si tu veux ” ou “ je te prie ”, sens attesté chez Térence mais pas chez Properce !) ? ou que, dans le domaine des déclinaisons, les noms d’arbres de 2<sup>e</sup> déclinaison sont féminins (cf. v. 17 *laurus... addita*) ?

Sur le plan lexical, tout a l’air de se passer comme si les candidats “ piochaient ” dans le Gaffiot le premier sens du mot sans tenir compte du contexte, du genre, de l’auteur, de l’époque, etc. Ainsi de *in*, qui n’a pas toujours le sens de “ dans ”, de *ubi* qui, à la suite de *deinde*, a naturellement un sens temporel plutôt que local. Les associations de mots négatifs équivalent à une affirmation partielle si la négation simple précède la composée (cf. v. 26 *nonnihil* “ quelque chose ”, v. 35 *non numquam* “ parfois ”), alors que, quand l’ordre est inversé, on a une affirmation totale, comme *nihil non* “ tout ” ou *numquam non* “ toujours ”. Au v. 33, *non*, en tête de phrase, porte sur les deux verbes mis en balancement par *aut... aut...* Par ailleurs, *vir* a le sens d’“ homme ” mais aussi de “ héros ” ; la polysémie de *fama*, de *funus* ou de *saeculum* paraît trop souvent ignorée. Les diminutifs enfin n’ont pas toujours un sens affectif (cf. *parvola* v. 16), et les pluriels poétiques (cf. v. 22 *busta*, v. 23 *fata...*) ne sauraient exprimer la pluralité.

Ultime source d’erreurs : une série de mélectures qui ont engendré autant de contre-sens, ainsi de *tuba* (v. 4) lu *turba*, *plebei* (v. 8) lu *plebis* ou *plebi*, *labellis* (v. 13) lu *libellis*, *oscula* pris pour une forme de *oculus* ; *humari* (v. 33) a été lu *humani*, *venantem* n’a rien à voir avec *venientem*, pas plus que *minuta* (v. 42) avec *mutata* !

Assurément, il faut se laisser guider par le sens général du texte, mais à porter au contraire sur le texte à traduire un regard trop myope, on avance pas à pas sans tenir compte ni de ce qui précède ni de ce qui suit. On ne saurait trop recommander une lecture préalable, voire plusieurs lectures du texte latin, qui devraient permettre au candidat, aidé par le titre, de sentir le mouvement et le sens général du passage avant de se lancer dans la traduction.

Comme il est d'usage désormais, nous proposons une version du texte de Properce, en nous inspirant essentiellement de la traduction de P. Charvet (*PROPERCE, Cynthia. Élégies amoureuses*, Paris, 2003), bien qu'en trois passages – v. 27, 31 et 39 – le texte latin de référence soit légèrement différent.

Quand viendra la mort un jour fermer mes yeux,  
souviens-toi d'observer ces dispositions pour les funérailles.  
Je ne veux pas d'un cortège promenant la longue suite des masques,  
ni de la trompette qui pleurera en vain ma destinée<sup>1</sup>,  
Que sur des montants d'ivoire on ne dresse pas mon lit funèbre,  
et que mon cadavre ne repose pas sur les coussins d'Attale.  
Loin de moi la file des vases parfumés ! Je ne veux  
que les simples obsèques d'un convoi plébéien.  
Pour tout cortège, il me suffit de trois petits livres,  
ma plus riche offrande, qu'à Perséphone je porterai.  
Toi, lacérant tes seins nus<sup>2</sup>, tu suivras,  
et, sans te lasser, tu invoqueras mon nom.  
Et sur mes lèvres glacées tu poseras tes derniers baisers,  
quand on répandra un vase d'onyx plein du présent syrien.  
Puis, quand la flamme sous mon corps m'aura fait cendre,  
qu'une petite urne accueille mes Mânes,  
Et que sur ma tombe étroite on plante un laurier  
dont l'ombre couvrira la place du bûcher éteint.  
Que l'on grave aussi ces deux vers : “ celui qui maintenant gît ici, poussière affreuse,

---

<sup>1</sup> . Litt. □ “ Que la trompette ne soit pas (n'émette pas) vaine plainte sur ma destinée □.

<sup>2</sup> . Litt. □ “ □ lacérée quant à ton sein nu □ (acc. de relation).

autrefois d'un unique amour était l'esclave ”.

Et de mon tombeau le renom ne sera pas moins renommé  
que du héros de Phthie le fameux tombeau sanglant.

Toi aussi, quand tu toucheras à ton destin, rappelle-toi  
ce chemin : les cheveux blancs, viens jusqu'aux pierres du souvenir.

Garde-toi de me dédaigner quand je serai enseveli :  
ce qui est vrai, la terre en sa conscience le sent.

Ah ! si l'une des trois Sœurs, n'importe laquelle,  
avait voulu que dès le berceau je dépose mon âme !

À quoi bon préserver la vie pour une heure si incertaine ?  
On n'a vu qu'après trois générations les cendres de Nestor :

Mais si un soldat gallique, sous les remparts d'Ilion,  
d'une si longue vieillesse avait abrégé le destin,  
Il n'aurait pas vu mettre en terre le corps d'Antiloque,  
et n'aurait pas dit : “ Ô mort, pourquoi viens-tu si tard ? ”.

Mais toi tu pleureras souvent ton amant perdu :  
les dieux veulent qu'on aime à jamais les amants trépassés.

Je prends à témoin la déesse à qui le sauvage sanglier  
frappa le neigeux Adonis qui chassait sur les sommets de l'Idalie :

C'est dans ces marais que tu l'as appelé ce beau jeune homme, et c'est là  
que tu es venue, dit-on, Vénus, les cheveux défaits.

Mais toi, Cynthia, en vain tu crieras à mes Mânes muets de revenir :  
mes os réduits en poussière, comment parleront-ils ?